



## **FICHE ACTION 5 – Carte Avantages Jeunes édition Dijon métropole**

**Domaine** : Information Jeunesse

**Nom de l'action** : Développer la carte Avantages Jeunes édition Dijon Métropole

### **Objectifs de l'action :**

- Permettre aux jeunes dijonnais de bénéficier de nombreux avantages (réductions ou gratuité) en Bourgogne-Franche-Comté dans les domaines suivants : Culture et découverte, sports et loisirs, commerce et vie pratique, citoyenneté et solidarité, voyages et sorties
- Permettre aux jeunes dijonnais de bénéficier de nombreux avantages à Dijon (et Dijon Métropole)

### **Moyens de l'action :**

#### Moyens humains :

- Quatre informateurs du CRIJ BFC (site de Dijon) qui se relaient quotidiennement pour accueillir le public (Lundi : 13h30-18h, du mardi au vendredi : 10h-12h/13h30-18h).
- Le service Carte Avantages Jeunes qui est composé de 4 personnes au CRIJ.
- Une personne à Dijon qui est chargée du développement de la Carte Avantages Jeunes, édition Côte-d'Or, Saône-et-Loire et Yonne.
- Un volontaire en service civique qui est également en soutien au développement de la carte.

#### Moyens matériels et logistiques :

- Locaux mis à disposition par la Ville à la Maison des associations pour accueillir le public qui désire acquérir la carte.
- Site internet [www.avantagesjeunes.com](http://www.avantagesjeunes.com) (informations sur la carte et vente de la carte) et réseaux sociaux (Twitter, Instagram et Facebook).
- Réseau Information Jeunesse de Dijon Métropole (Points Information Jeunesse : Marsannay-la-Côte, Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, Longvic).
- Nombreux goodies et t-shirts distribués aux jeunes.
- Barnum Carte Avantages Jeunes, vidéoprojecteur, écran et ordinateurs portables.
- Plusieurs bâches, oriflammes et kakémonos Carte Avantages Jeunes.
- Véhicule information jeunesse pour les déplacements hors les murs.

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

Région Bourgogne-Franche-Comté : 6 000 €

## **Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...)** :

**Nom de l'action** : Développer la Carte Avantages Jeunes auprès des jeunes dijonnais

### **Description de l'action** :

La Carte Avantages Jeunes propose à tous les moins de 30 ans, des réductions et des gratuits pour la culture, les loisirs, le sport et la vie quotidienne. Valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août, elle est vendue 8 euros et permet à son titulaire d'accéder à des réductions permanentes et à des avantages uniques.

### Principales nouveautés :

- **Une nouvelle édition territoriale Dijon Métropole** : Septembre 2021 a été marqué par le lancement d'une nouvelle édition Dijon métropole de la Carte Avantages Jeunes soutenue par la Ville de Dijon et la Région Bourgogne Franche-Comté.

Disponible en version classique (avec le livret) et en version numérique (sans le livret), elle englobe près de 400 avantages proposés par 257 partenaires de Dijon et alentours.

- **Des éditions 100 % numériques en Saône-et-Loire et dans l'Yonne** : les éditions départementales de Saône-et-Loire et de l'Yonne de la e-Carte Avantages Jeunes sont disponibles en version numérique (sans le livret) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

- **Un nouveau partenariat avec la Banque Populaire de Bourgogne-Franche-Comté** : depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, 114 agences de la Banque Populaire sont « points de vente » de la e-Carte Avantages Jeunes et « points de retrait » des commandes en ligne. Grâce à la Banque Populaire, les jeunes peuvent obtenir leur carte Avantages Jeunes à 7 € ou 0 € (conditions et modalités à découvrir sur [www.avantagesjeunes.com](http://www.avantagesjeunes.com)).

- **La complémentarité de la carte Avantages Jeunes et du Pass Culture** : les jeunes de 18 ans inscrits au Pass Culture peuvent obtenir une carte Avantages Jeunes numérique grâce à leur crédit Pass Culture. Tous les jeunes de 18 ans titulaires de la carte Avantages Jeunes qui ne sont pas inscrits au Pass Culture peuvent y accéder depuis [www.avantagesjeunes.com](http://www.avantagesjeunes.com).

- **Le Sakadon Avantages Jeunes** : avec le Sakadon Avantages Jeunes, c'est au tour des titulaires de la carte Avantages Jeunes de donner l'avantage ! Le Sakadon est à retirer dans une structure Info Jeunes de la région (toutes les coordonnées sur <https://www.jeunes-bfc.fr/reseau-ij>). Il permet de réaliser un don au profit d'une association caritative. Le Sakadon est consigné et réutilisable.

### **Dates ou périodes de l'action** :

Toute l'année, le CRIJ, le réseau Information Jeunesse et d'autres points de vente proposent la Carte Avantages Jeunes.

La carte est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante.

Lancement de la Carte au moment de temps forts comme le concert de rentrée à Dijon, fin août.

### **Lieu(x) de déroulement de l'action :**

- Locaux du CRIJ (site de Dijon, Maison des associations)
- Sites du réseau Information Jeunesse de Dijon Métropole (Points Information Jeunesse : Marsannay-la-Côte, Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, Longvic).
- Points de vente : ex : structures Information Jeunesse, librairies, communes, offices de tourisme.
- Points relais : structures Information Jeunesse et agences de la Banque Populaire.

Les interventions pourront être décentralisées dans certains quartiers dijonnais.

### **Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :**

Tous les jeunes, de la naissance à moins de 30 ans, sans distinction de statut ou de lieu d'habitation

### **Tarifs pratiqués :**

La carte Avantages Jeunes coûte 8€

### **Partenaires :**

- Réseau Information Jeunesse de Bourgogne-Franche-Comté
- Région Bourgogne-Franche-Comté
- Ville de Dijon et Dijon métropole
- 2 000 partenaires qui proposent des avantages
- Autres communes partenaires (ex : Montbéliard, Besançon, Belfort, Pontarlier, Vesoul, Nevers, Chalon, Lons le Saunier...)
- Collectivités locales et territoriales (ex : conseils départementaux 39, 25, 70, 58...)
- Banque Populaire de Bourgogne-Franche-Comté (depuis septembre 2020)

### **Critères d'évaluation :**

- Nombre de Cartes Avantages Jeunes diffusées (édition Dijon métropole) par saison (la première édition Dijon métropole a été diffusée en septembre 2021 : saison 2021-2022)
- Nombre d'avantages proposés à Dijon métropole
- Nombre de partenaires qui proposent des avantages à Dijon métropole

### **Budget prévisionnel annuel de l'action :**

43 150 € pour 2023

43 150 € pour 2024

43 150 € pour 2025

### **Participation financière de la Ville :**

30 000 €\* pour 2023

25 000 €\* pour 2024

20 000 €\* pour 2025

\* Montant maximum susceptible d'être diminué en fonction du nombre de cartes vendues entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 août de chaque année